## OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

57036 METZ CEDEX #

## ATTESTATION VALIDANT LE CONFLIT DONNANT LIEU A L'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT OU DU TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

La présente attestation, accompagnée de la copie de la carte du combattant ou du titre de Reconnaissance de la Nation (T.R.N.), doit être produite à l'appui de toute demande de retraite mutualiste du combattant majorée par l'Etat (circulaire du 28 Février 1952 — Direction de la Sécurité Sociale — Bureau de la Mutualité).

## *હ્યુલલુલુલુ*

146	EMEURANT : Ma	IEà : 932à : ison de Retraite Sainte Ma 530 VIC-SUR-SEILLE	MOYENVIC (57)arie - 2, Rue de l'Hôpital
TI	TULAIRE (1):		
	du Titre de Reconr de la Carte du Con	naissance de la Nation N° : nbattant N°74067 délivré l	57/38156 délivré le 5 décembre 2006 à Metz (Moselle) e 29 mars 1954 à METZ
PO	OUR SERVICES A	ACCOMPLIS:	
	☐ ENTRE LE 2 AOUT 1914 ET LE 11 NOVEMBRI		E 1918
	ENTRE LE 11 NOVEMBRE 1918 ET LE 2 SEPTEMBRE 1939		
	ENTRE LE 3 SEPTEMBRE 1939 ET LE 8 MAI 1945		945
	EN INDOCHINE E	NTRE LE 9 MARS 1945 ET L	E 11 AOUT 1954
	EN INDOCHINE à	des opérations militaires ENTR	RE LE 12 AOÜT 1954 ET LE 01 OCTOBRE 1957
		E LE 25 JUIN 1950 ET LE 27 J	
	EN QUALITE DE (	COMBATTANT ALSACIEN-L	ORRAIN
		BENEFICIAIRE DE LA LO	I DU 18 MAI 1926
		NON BENEFICIAIRE DE L	A LOI DU 18 MAI 1926
	EN ALGERIE, TUN	VISIE, MAROC	
-	EN MISSION EXTE	ERIEURES	
DES ANO ET VIO Service Dé	FICE NATIONAL CIENS COMBATTANT CTIMES DE GUERRE partemental de la Mos té Administrative B.P. 51055		Fait à METZ, le 5 Décembre 2006  Le DIRECTEUR du Service Départemental De l'Office National des Anciens Combattants Et Victimes de Guerre

T. PINCEMAILLE